



# Les textes juridiques concernant l'éducation nationale

Par **fardo\_old**, le **06/06/2007** à **10:52**

quel droit regit les litiges commis par des responsables de l'administration scolaire.  
existe-t-il des textes pour ces genres de situations.

Par **Jurigaby**, le **06/06/2007** à **13:53**

Bonjour.

Les personnels de l'administration scolaire sont soumis aux mêmes textes que le commun des mortels en matière pénale.

Pour le reste, ils relèvent du droit public, c'est à dire des différents textes édictés par le pouvoir réglementaire: Circulaire ministérielle, arrêté, décret...etc

Cdt.